

## **METTRE FIN AUX INJUSTICES CONSTRUIRE L'AVENIR**

*Les 160 délégués du SCSI de métropole et d'outre-mer, réunis en congrès à Bordeaux, confirment à l'unanimité le choix fait en janvier en conseil national, de se présenter aux élections professionnelles sous la bannière CFDT Intérieur. Le départ du SCSI de l'Unsa s'est effectué à l'amiable avec pour objectif la création de listes communes pour les élections professionnelles. Cet objectif n'a pu se concrétiser faute d'accord sur la répartition des moyens en dépit des concessions consenties par la CFDT et le SCSI. Aussi, tant d'aigreur aujourd'hui est bien regrettable...*

*Bien loin des basses manœuvres électoralistes, le SCSI qui a prouvé à de nombreuses reprises son indépendance, anticipe l'avenir. La CFDT déjà représentée au CT ministériel, majoritaire chez les cadres, et le SCSI majoritaire depuis 42 ans dans le corps de commandement, unissent leurs forces pour construire un pôle réformiste au sein du ministère de l'intérieur. Ils entendent proposer le choix alternatif d'un syndicalisme de proximité, constructif et résolument tourné vers l'avenir."*



### **UN BUREAU NATIONAL UNANIMEMENT ÉLU**

Jean-Marc BAILLEUL est reconduit à son poste de secrétaire général, Chantal PONS-MESOUAKI est réélue secrétaire générale adjointe. Sabrina RIGOLLE et Christophe DUMONT intègrent l'équipe pour s'occuper de la gestion, Pierres DARTIGUES, Michel-Antoine THIERS et Christophe ROUGET s'occuperont respectivement du social et des retraites, du contentieux et de la communication.

Laurent DIEDRICH, Yannick LE BARRE, Laurent POURCEAU et Philippe LOPEZ (délégué National CRS) compléteront l'équipe sur des thématiques nationales concernant les différentes directions de la police nationale.



Carlos GARCIA et Pierre ELBE, qui ont fait le choix de retourner en service en fin de mandat, ont été chaleureusement remerciés par l'ensemble des congressistes pour leurs années d'investissement au service des officiers. Ils continueront de porter haut et fort les couleurs du SCSI, Pierre ELBE sera d'ailleurs le tête de liste pour la CFDT intérieur à la DGSJ !

**Dans un discours de vérité, incisif et technique, Jean Marc Bailleul a dressé des constats, interrogé le ministre et fait des propositions:**

« ...Souffrance au travail, marasme clivage burn out, fatigue, sont des mots que nous avons entendus souvent au cours de nos travaux, comme jamais auparavant .. »

« ...les jeunes lieutenants sont victimes d'une erreur de votre administration qui maintient encore un différentiel d'un pour cent. Nous vous en avons parlé récemment, peuvent ils espérer cette légitime reconnaissance ? »

« Nous attendons que les premiers postes à responsabilités de la gendarmerie, soient confiés à des officiers de police. Pourquoi cette absence de réciprocité ? »

« Les officiers sont aussi victimes d'injustices par rapport à d'autres catégorie A de la fonction publique indice 1015 non attribué, régime indemnitaire, inférieur, et temps de travail non adapté au statut de cadre. Par des recours devant des instances européennes, les officiers attendent d'être rétablis dans leur droit à savoir un régime sui allie à la fois la prise en compte des risques psycho sociaux et la santé des agents, l'autonomie de gestion légitime pour un cadre, et la juste compensation des dépassements horaires. Vous avez Monsieur le Ministre, l'opportunité avant fin janvier, de réparer cette injustice, dans laquelle d'autres nous ont plongés »

« L'attente est grande des officiers, pour qu'un dispositif équivalent à celui de la VAEP, dont votre prédécesseur avait compris tout l'intérêt pour la police nationale, tout en respectant les équilibres macro budgétaires des comptes de la nation, soit pérennisé afin d'allier la reconnaissance de la carrière de capitaines et commandants de police, et poursuivre la nécessaire déflation. Comment atteindre cet objectif, dans prendre les mesures idoines pour y parvenir ? »

« La déclinaison du corps unique de la Gendarmerie doit inspirer la nécessaire réforme de la chaîne hiérarchique de la Police pour un meilleur fonctionnement »



**Le ministre a indiqué qu'il avait bien entendu les revendications du SCSI et a amorcé certaines réponses ...**

**ISSP 26 % POUR LES LIEUTENANTS :** « ... je solliciterai l'arbitrage du Premier ministre pour que l'on puisse régler ce dossier. Les arbitrages ne sont jamais gagnés d'avance, vous le savez, mais je serai attentif aux progrès de cette affaire pour laquelle des réponses rapides pourront vous être apportées. »

**DÉFLATION et MESURES DE FIN DE CARRIÈRE :**  
« Je partage avec vous l'objectif de déflation et la nécessité de mettre en œuvre des dispositifs adaptés et complémentaires. Il faudra également trouver de nouveaux vecteurs de réduction du nombre d'officiers. Néanmoins, toute nouvelle mesure d'incitation au départ imposera un travail de concertation, avec les organisations représentatives, bien sûr, mais aussi avec les ministres concernés. Il ne s'agit pas là d'un obstacle qui arrêtera notre volonté commune de concrétiser cette nécessaire déflation. »

**TEMPS DE TRAVAIL :**  
« Nous n'avons pas d'autres choix que de nous conformer aux injonctions européennes, au risque de nous voir condamnés à de lourdes pénalités. Pour autant, la directive nous laisse des marges manœuvres qui permettront de concilier les objectifs de cette directive (auxquels nul syndicaliste ne peut-être insensible), et la capacité opérationnelle des services. Ce sont ces marges de manœuvre qu'il nous faut exploiter, qui ne pourront exclure une forme de comptabilisation du temps travaillé dont les modalités pratiques sont à définir, dans le cadre d'une concertation active.

Pour vous permettre de disposer des outils de réflexion préparatoire à cette concertation, j'ai décidé, de vous communiquer l'intégralité du rapport. »

**POSTES A RESPONSABILITÉ DE LA GENDARMERIE CONFIES A DES OFFICIERS DES POLICE :**  
« Votre demande est légitime et j'y vois pour ma part de nombreux avantages. Il est nécessaire en effet, salubre même, que l'encadrement de nos deux forces s'enrichissent mutuellement .... »

**ACADÉMIE DE POLICE :** « L'inspection générale de l'administration vient de me remettre un rapport circonstancié sur les perspectives de la création d'une académie de police. »

**POSTES DE COMMISSAIRES LIBÉRÉS POUR DES OFFICIERS :** « Bien des fonctions confiées à des commissaires en début de carrière doivent pouvoir être confiées à des officiers aguerris, en particulier lorsque ces postes restent durablement vacants. Je souhaite que ce travail puisse être mené à son terme avant la fin du premier semestre 2015. »

- **LE SCSI SERA TÊTE DE LISTE POUR TOUS LES SCRUTINS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES**
  - **LE SCSI NE SERA PAS ASSOCIÉ A UN SYNDICAT DE COMMISSAIRES OPPOSÉ AU CORPS UNIQUE**
- LE 4 DÉCEMBRE VOTEZ SCSI-CFDT !**